

LA ENCRUCIJADA DE MURET



Título: La encrucijada de Muret

Monografías de la Sociedad Española de Estudios Medievales, 6
Serie Maior

Los estudio que componen esta monografía han sido evaluados y seleccionados por expertos a través del sistema de pares ciegos.

© De los textos: los autores

© De la edición: Sociedad Española de Estudio Medievales
Correo electrónico: info@medievalistas.es
Web: <http://medievalistas.es>

y

Archivos y Publicaciones Scriptorium, S.L.
Correo electrónico: info@aypscriptorium.com
Web: <http://aypscriptorium.com>

ISBN: 978-84-944621-0-8

Depósito Legal: SE 1607-2015

Impreso en España - Printed in Spain

Imprime: Tecnographic, S.L.

ÍNDICE

<i>Diferencias interpretativas y problemas militares. La batalla de Muret en la historiografía contemporánea</i> Martín Alvira Cabrer	9
<i>Los hospitalarios y el destino del cuerpo de Pedro II después de Muret</i> Carlos Barquero Goñi	89
<i>El reino de Castilla y los territorios occitanos (1135-1254)</i> Carlos Estepa Díez	97
<i>“La crida de l’oració s’ha fet vol de campanes”. La colonització valenciana del segle XIII</i> Ferran Garcia-Oliver	119
<i>Muret, un hito en la sedentarización del catarismo en Cataluña</i> Carles Gascón Chopó	149
<i>Los judíos andalusíes y los almohades en vísperas de Muret: percepciones comparadas</i> Aurora González Artigao	163
<i>Muret y la consolidación de un frente disidente transpirenaico</i> Pilar Jiménez Sánchez	177
<i>Avant et après Muret: le Midi de la France au tournant du XIII^e siècle (1195-1222)</i> Laurent Macé	195
<i>De Bayona a Muret. Navarra y Occitania, una relación compleja</i> Fermín Miranda García	211
<i>La voz de los trovadores antes y después de la batalla de Muret</i> Anna M. Mussons Freixas	239

<i>Muret y Las Navas de Tolosa: ¿dos cruzadas desnaturalizadas?</i>	
Diego Rodríguez-Peña Sainz de la Maza	259
<i>Muret y las limitaciones del poder del papado</i>	
Damian Smith	275

AVANT ET APRÈS MURET: LE MIDI DE LA FRANCE AU TOURNANT DU XIII^E SIÈCLE (1195-1222)

Laurent Macé*

La rivalité qui oppose la maison de Toulouse à celle de Barcelone pour la domination de la Provence est une réalité politique et militaire qui traverse toute la seconde partie du XII^e siècle¹. Ce long et constant antagonisme, qualifié par certains de “grande guerre méridionale”, se double d’un autre conflit qui se déroule cette fois-ci à l’ouest du comté de Toulouse. Depuis la fin du XI^e siècle, le duc d’Aquitaine prétend faire valoir des droits anciens sur les domaines des Raimondins². Le mariage du comte d’Anjou avec la duchesse Aliénor d’Aquitaine, en 1152, prend une toute autre dimension quand ce même prince devient roi d’Angleterre sous le nom de Henri II (1154-1189). L’histoire des comtes de Toulouse, pendant plus d’une quarantaine d’années, est alors constituée d’actions ou de réactions face à ces deux protagonistes royaux qui n’hésitent pas à s’allier quand leurs intérêts convergent³. Par ailleurs, il faut bien voir que les épisodes

* Université Toulouse II-Jean Jaurès.

1. Charles HIGOUNET, “Un grand chapitre de l’histoire du XII^e siècle: la rivalité des maisons de Toulouse et de Barcelone pour la prépondérance méridionale”, dans *Mélanges Louis Halphen*, Paris, 1951, pp. 313-322; Pierre BONNASSIE, “L’Occitanie, un État manqué?”, *L’Histoire*, 14 (1979), pp. 31-40; Pere BENITO I MONCLÚS, “L’expansió territorial ultrapiirinena de Barcelona i de la Corona d’Aragó: guerra, política i diplomàcia (1067-1213)”, dans M. Teresa Ferrer i Mallol, M. Riu i Riu, *Tractats i negociacions diplomàtiques de Catalunya i de la Corona catalanoaragonesa a l’edat mitjana*, vol. I. *Tractats i negociacions diplomàtiques amb Occitània, França i els estats italians 1067-1213*, Barcelona, Institut d’Estudis Catalans, 2009, pp. 13-150.

2. Jane MARTINDALE, “«An Unfinished Business»: Angevin Politics and the Siege of Toulouse, 1159”, *Anglo-norman Studies*, t. XXIII, Woodbridge, 2001, pp. 115-154; Gérard PRADALIÉ, “Les comtes de Toulouse et l’Aquitaine (IX^e-XII^e siècles)”, *Annales du Midi*, 249 (2005), pp. 5-23.

3. A titre d’exemple, voir l’importante armée rassemblée par Henri II et Raimond Bérenger IV durant l’été 1159 (John D. HOSLER, *Henry II. A Medieval Soldier at War, 1147-1189*, Leiden-Boston, 2007, pp. 58-60).

guerriers qui touchent un très large Midi de la France doivent être analysés en parallèle avec la confrontation qui oppose, au nord de la Loire, les Capétiens aux Plantagenêts⁴. Dans ce cadre précis, l'une des grandes menaces fut pour le comte Raimond V de Toulouse (1148-1194) l'intervention de Richard Cœur de Lion au tout début de son règne. Mais c'est finalement la troisième croisade qui semble sauver le Toulousain de ce projet d'expédition. A l'est, au même moment, la longue rivalité entre ce dernier et Alphonse II d'Aragon semble avoir lassé les deux acteurs. Le 26 janvier 1190, les princes concluent une nouvelle paix dans l'île de Jarnègues. Sur ce bout de terre située au milieu du Rhône, ils promettent une fois encore de ne plus se faire la guerre⁵. Le conflit reprend sans doute durant l'année 1193 mais sans grande vigueur. Le temps de la paix semble être venu. Le principat de Raimond VI (1195-1222), le comte présent lors de la bataille de Muret, est donc le cadre idéal pour apprécier les mutations qui sont en germe au tournant du XIII^e siècle, moment capital où la carte de l'Europe aurait pu être partiellement modifiée⁶.

1. UNE DÉCENNIE D'ACCALMIE

1.1. *La paix des braves*

La dernière décennie du XII^e siècle voit donc se profiler l'arrêt des anciens conflits, en raison notamment de la disparition des principaux protagonistes: le comte Raimond V de Toulouse meurt en 1194 ainsi que le vicomte de Béziers et de Carcassonne, Roger II Trencavel; le roi Alphonse II d'Aragon disparaît en 1196, suivi par la vicomtesse Ermengarde de Narbonne en 1197, puis par le roi Richard Cœur de Lion en 1199. Après une longue période d'agitation, ce changement de génération permet d'espérer voir naître un certain répit dans cette partie du Midi. De son côté, la papauté se trouve encore accaparée par les affaires italiennes, et tandis que les rois de France et d'Angleterre continuent de s'affronter au nord –la Normandie demeurant une pomme de discorde–, le projet d'une nouvelle croisade transmarine mobilise les énergies des grands princes en raison des difficultés que rencontre alors la chrétienté en Terre sainte.

4. Martin AURELL, *L'Empire des Plantagenêt (1154-1224)*, Paris, 2004 (2^e éd.).

5. Laurent MACÉ, *Catalogues raimondins (1112-1229). Actes des comtes de Toulouse, ducs de Narbonne et marquis de Provence*, Sources de l'histoire de Toulouse, Toulouse, 2008, acte n° 228 (référence dorénavant abrégée sous la forme CR).

6. Laurent MACÉ, "Le Midi de la France entre 1180 et 1230. L'illusion d'une construction politique?", dans *1212-1214: El trienio que hizo a Europa*, XXXVII Semana de Estudios Medievales, Estella (19-23 julio 2010), Pamplona, 2011, pp. 263-278.

L'avènement du nouveau comte de Toulouse se produit au début du mois de janvier 1195⁷. Immédiatement, le prince raimondin cherche par la voie diplomatique à mettre fin aux conflits ancestraux. Vient donc le temps des négociations et des mariages. Moins d'un an après son arrivée au pouvoir, au début de 1196, il parvient à signer la paix avec Richard Cœur de Lion, mettant un terme au *bellum quadragenarium* qui avait déchiré les deux maisons⁸. Le Plantagenêt renonce à ses anciennes prétentions sur le comté de Toulouse, restitue le Quercy à son adversaire et lui donne comme épouse sa sœur, une veuve, Jeanne de Sicile, qui n'est autre qu'une des filles d'Aliénor d'Aquitaine⁹. Raimond VI recouvre ainsi une partie de son domaine nord-occidental mais il l'augmente avec l'acquisition d'Agen et de l'Agenais que sa nouvelle femme lui apporte en dot lors de la célébration de son mariage, en octobre 1196. Au cours de l'année 1197, le Toulousain se montre à nouveau en Quercy¹⁰. Cette union matrimoniale permet au comte de regarder davantage en direction du couloir garonnais, même si l'ouest des terres méridionales, jusqu'à la côte Atlantique, reste *de facto* dominé par les Plantagenêts¹¹.

Le problème aquitain réglé, le comte de Toulouse entame des pourparlers avec le successeur d'Alphonse II, le roi Pierre II (1196-1213). En février 1198, la conférence de Perpignan permet d'aboutir à un accord de principe entre les deux maisons. La mort de la princesse plantagenêt, en 1199, peu de temps après celle de son frère Richard, offre l'opportunité au prince toulousain d'envisager une future union qui constituerait un véritable retournement d'alliance familiale¹². En 1200, les fiançailles entre Raimond VI et Eléonore, sœur de Pierre II, laissent augurer une nouvelle ère dans les relations entre les deux anciens ennemis d'hier. Du fait de l'extrême jeunesse de la parente du roi, les noces ont lieu en janvier 1204 à Perpignan¹³. Quelques semaines plus tard, en avril 1204, Raimond VI retrouve le roi à Millau. Le souverain aragonais, en vue de son futur mariage avec Marie de Montpellier (opération qui est réalisée grâce à l'aide apportée par le comte de Toulouse ainsi que par son cousin, le comte de Comminges, Bernard IV), engage au prince raimondin la vicomté de Millau et le Gévaudan, ainsi que vingt-quatre châteaux du Rouergue, pour la somme de

7. CR, n° 262 et 263.

8. Richard BENJAMIN, "A Forty Years War: Toulouse and the Plantagenets, 1156-1196", *Bulletin of the Institute of Historical Research*, 61 (1988), pp. 270-285. L'auteur reprend une expression utilisée par le chroniqueur William de Newborough.

9. Nicholas VINCENT, "The Plantagenets and the Agenais (1150-1250)", dans M. Aurell et F. Boutoulle (éd.), *Les seigneuries dans l'espace Plantagenêt (c.1150-c.1250)*, Bordeaux, 2009, pp. 417-456.

10. CR, n° 278 et 279.

11. Frédéric BOUTOULLE, *Le duc et la société. Pouvoirs et groupes sociaux dans la Gascogne bordelaise au XII^e siècle (1075-1199)*, Bordeaux, 2007.

12. Martin AURELL, *Les noces du comte. Mariage et pouvoir en Catalogne (785-1213)*, Paris, 1995.

13. CR, n° 333.

150 000 sous melgoriens¹⁴. L'accord est scellé par la promesse d'une assistance mutuelle, pacte auquel s'associe également le frère du roi, Alphonse II, comte de Provence (1196-1209)¹⁵. Les dossiers liés à Millau, au Gévaudan ainsi qu'à la Provence (notamment la question du comté de Forcalquier) sont donc réglés en l'espace de quelques années et trouvent un épilogue, deux ans plus tard, en avril 1206, quand Raimond VI passe avec Alphonse II un traité visant à partager le comté de Forcalquier qu'ils envisagent de conquérir en associant leurs forces¹⁶. La cordiale entente entre les deux dynasties ne s'arrête pas en si bon chemin. En octobre 1205, lors de l'entrevue de Florensac, un redoublement d'alliance se révèle au grand jour puisque le roi d'Aragon promet de donner sa fille, Sancha, au fils du comte de Toulouse, Raimond le Jeune, fils de Jeanne Plantagenêt. Après la mort précoce de la jeune fille, il lui donna finalement sa sœur, également prénommée Sancha, en 1211, en plein déroulement de la croisade contre les Albigeois¹⁷. Cette situation semble bien correspondre aux vœux des élites méridionales: dans une enquête réalisée en mars 1212, deux notables de la ville de Montpellier se souviennent que leurs prédécesseurs ne comprenaient pas qu'au XII^e siècle les princes de chaque maison se déchiraient en d'incessantes guerres alors qu'ils étaient cousins utérins, donc du même sang¹⁸.

1.2. *L'art du compromis*

Dans un très large Midi, ces divers traités, accords et mariages ont pour effet d'apporter la paix dans cette vaste région que la papauté observe avec beaucoup d'attention, condamnant souvent la présence active de deux fauteurs de troubles: les routiers et les hérétiques. La fin des grands conflits du siècle précédent permet aux différentes principautés de s'occuper de leurs affaires locales. Ainsi, la vicomté de Narbonne est alors soucieuse de régler des problèmes de succession liés à la disparition d'Ermengarde; il en est de même du côté des comtes de Rodez avec la mort prématurée de Huc, futur successeur de son père¹⁹. Plus au sud, les comtes de Foix et de Comminges semblent opter pour le maintien d'un

14. CR, n° 336; Martín ALVIRA CABRER, *Pedro el Católico, Rey de Aragón y Conde de Barcelona (1196-1213). Documentos, Testimonios y Memoria Histórica*, Zaragoza, 2010, vol. II, acte n° 447.

15. CR, n° 337; ALVIRA CABRER, n° 448.

16. CR, n° 351.

17. CR, n° 347; ALVIRA CABRER, n° 576.

18. *Dicebantur enim hec multociens propter guerram, quam faciebant inter se comes Tolose et comes Barcinone, quia mirabantur inde homines, cum essent consanguinei* (Johannes VINCKE, "Der Eheprozeß Peters II. von Aragon (1206-1213)", *Spanische Forschungen der Görresgesellschaft*, 1^{re} série, vol. V, 1935, p. 184, n° 17).

19. Jacqueline CAILLE, "Les seigneurs de Narbonne dans le conflit Toulouse-Barcelone au XII^e siècle", *Annales du Midi*, 171 (1985), pp. 227-244; eadem, "Ermengarde, vicomtesse de Narbonne (1127/29-1196/97), une grande figure féminine du Midi aristocratique", dans *La femme dans l'histoire et la société méridionales. Actes du 66^e congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon (Narbonne, 1994)*, Narbonne, 1995, pp. 9-50; Jacques BOUSQUET, *Le Rouergue au*

statu quo politique si nécessaire à la consolidation de leurs principautés pyrénéennes²⁰. Il en est de même avec la vicomté de Béarn qui se construit durant le principat de Gaston VI (1172-1215), enfant né du récent mariage entre le fils du sénéchal Ramon Guilhem V de Montcada et l'héritière Marie de Béarn²¹.

C'est surtout le rapprochement entre les maisons de Toulouse et de Barcelone qui constitue l'événement majeur de cette période²². Il s'agit d'un véritable tournant au point que l'on pourrait dire que l'année 1204 sonne la fin de la grande guerre méridionale: le mariage de Raimond VI avec Éléonore d'Aragon, celui de Pierre II avec Marie de Montpellier, les accords sur Millau, les traités relatifs à la Provence assurent la stabilité politique et géographique d'un très vaste Midi de la France. Après avoir acquis l'importante seigneurie de Montpellier²³, Pierre II peut donc envisager avec sérénité son couronnement à Rome à l'automne 1204, cérémonie solennelle qui achève de faire de ce roi si catholique le souverain le plus influent et le plus puissant au sud du royaume de France²⁴.

Les efforts diplomatiques réalisés par le comte Raimond VI lui permettent, à son tour, de se consacrer à ses domaines languedociens et à opérer un recentrage autour du comté de Toulouse. La Provence devenant un secteur moins vital qu'au siècle précédent, la fin de la rivalité avec la maison barcelonaise autorise le prince à poursuivre la construction de son autorité dans le Midi toulousain. D'autant plus qu'au début du XIII^e siècle, le jeune Trencavel, vicomte de Béziers et de Carcassonne, demeure bien isolé: cette maison qui a souvent joué au XII^e siècle la carte barcelonaise afin de mieux résister au Toulousain se retrouve dans une position délicate car la protection aragonaise ne lui est dorénavant d'aucune aide²⁵. Le prince tente, en 1202, de trouver des appuis en la personne de son cousin, le comte de Foix, Raimond Roger (1188-1223). Mais ce dernier

premier Moyen Age (vers 800-vers 1250). Les pouvoirs, leurs rapports et leurs domaines, Rodez, 1992, t. I, pp. 105-107.

20. Charles HIGOUNET, *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne*, Toulouse, 1949, 2 vol.; Claudine PAILHÈS, "1209-1309, le grand siècle des comtes de Foix", dans *1209-1309. Un siècle intense au pied des Pyrénées*, Foix, 2010, pp. 7-19; Carles GASCÓN CHOPO, "L'irruption des comtes de Foix sur le versant méridional à la fin du XII^e siècle, ses possibles motivations et ses conséquences", dans *1209-1309. Un siècle intense au pied des Pyrénées*, Foix, 2010, pp. 23-40.

21. Almudena BLASCO VALLÉS, "Gastó VI de Bearn i Montcada i la Croada", dans *Colloqui d'Història medieval occitano-catalana*, Barcelona, 2004, pp. 141-155.

22. Voir la communication de Pere BENITO dans le présent volume.

23. Henri VIDAL, "L'Aragon et la révolution montpelliéraine de 1204", dans H. Vidal, *Montpellier et les Guilhems*, Montpellier, 2012, pp. 111-130.

24. Damian John SMITH, *Innocent III and the Crown of Aragon. The Limits of Papal Authority*, Ashgate, 2004; idem, *Crusade, Heresy and Inquisition in the Lands of the Crown of Aragon (c. 1167-1276)*, Leiden-Boston, 2010.

25. Claudie DUHAMEL-AMADO, "L'État toulousain sur ses marges: les choix politiques des Trencavel entre les maisons comtales de Toulouse et de Barcelone (1070-1209)", dans *Les troubadours et l'État toulousain avant la croisade (1209)*, *Annales de littérature occitane*, n° 1, Toulouse, 1995, pp. 117-138; Lau-

ne parvient pas à se dégager de la tutelle raimondine²⁶. Par ailleurs, la question narbonnaise semble elle aussi trouver une solution : à Capestang, en mars 1204, le vicomte Aimeric III (1202-1238) reconnaît tenir sa principauté du comte de Toulouse et lui fait hommage, entrant effectivement dans la vassalité raimondine²⁷. Par ailleurs, Raimond VI intervient sur les confins de son domaine : en 1204, il cautionne un traité de paix entre le vicomte de Turenne et le seigneur de Salignac²⁸. Toujours dans ces régions septentrionales, le comte de Toulouse s'intéresse de très près au Rouergue. L'acquisition des vicomtés de Millau et de Gévaudan lui permet d'obtenir l'hommage du comte de Rodez pour le château de Sévérac²⁹. Et il profite de certains apports financiers pour s'immiscer davantage dans la région. Ainsi, le 5 mars 1208, l'évêque de Rodez lui engage le château de Palmas pour la somme de 5 000 sous melgoriens ; le lendemain, le comte de Rodez fait de même pour Montrosier et six châteaux du Laissaguès, dans la haute vallée de l'Aveyron, empruntant un montant de 20 000 sous de Mauguio³⁰. Enfin, peu avant 1209, Henri, le dernier fils du comte de Rodez, parce qu'il est un enfant illégitime, promet de verser 1 600 marcs d'argent au comte de Toulouse afin de s'assurer la succession de son défunt frère³¹.

Cette politique de compromis qui s'avère si payante connaît un coup d'arrêt brutal du fait de la politique interventionniste de l'Église romaine. Raimond VI a sous-estimé l'action des légats qui l'accusent de ne rien faire contre le développement de l'hérésie que son père, en son temps, avait dénoncé³². Les vagues promesses qu'il avait données en 1203 au légat du pape, Pierre de Castelnau, ne suffisent plus à convaincre³³. Accusé de protéger la dissidence religieuse et de ne pas respecter les statuts de paix, Raimond VI est excommunié une première fois en 1207. Le meurtre, involontaire, du légat, le 15 janvier 1208, précipite le comte dans un engrenage qui lui sera néfaste³⁴.

rent MACÉ, "Chronique d'une grande commotion : la rivalité entre les comtes de Toulouse et les Trencavel (XII^e-XIII^e siècles)", *Revue du Tarn*, 176 (1999), pp. 661-683.

26. CR, n° 306 et n° 308.

27. L'acte est rédigé avec le consentement de l'archevêque de Narbonne, Bérenger II, oncle du roi Pierre II d'Aragon (CR, n° 335).

28. CR, n° 332.

29. BOUSQUET, *op. cit.*, p. 106 et note 48.

30. CR, n° 360 et n° 361.

31. CR, n° 372.

32. Pour une large mise en perspective de ce contexte, voir Jean-Louis BIGET, *Hérésie et inquisition dans le Midi de la France*, Paris, 2007.

33. CR, n° 331.

34. Marco MESCHINI, *Innocenzo III e il Negotium pacis et fidei in Linguadoca tra il 1198 e il 1215*, Roma, 2007.

2. LA CROISADE DE 1209 À 1213

2.1. *Les effets de l'été 1209*

Dans sa volonté de freiner le développement de l'hétérodoxie, l'Église romaine et les cisterciens décident d'intervenir dans le champ politique méridional. Il s'agit d'un nouveau tournant car la croisade cismarine contre les Albigeois, qui va être menée de 1209 jusqu'à 1229, vient bouleverser un certain nombre d'enjeux locaux. On ne peut totalement exclure qu'en défendant les prérogatives des dignitaires du clergé, mais aussi celles du souverain pontife ainsi que leurs propres intérêts, les légats pontificaux liquident également des querelles de familles longuement entretenues et qui continuent d'aggraver les antagonismes à l'échelle régionale³⁵. L'implication des moines blancs dans la longue entreprise de prédication joue d'ailleurs en défaveur des Trencavel qui ont, par le passé, davantage favorisé les établissements bénédictins que les monastères des frères de Cîteaux.

Les premiers contingents croisés se mettent en marche au printemps 1209. Ce n'est pas un hasard si la première attaque se produit dans le Quercy et l'Agenais, entre Garonne et Dordogne: Jean sans Terre porte encore un intérêt certain à ce qui se passe dans la région d'Agen³⁶. Les troupes sont d'ailleurs conduites par des prélats provenant des terres royales ou de régions anciennement disputées entre les comtes de Toulouse et les ducs d'Aquitaine: l'archevêque de Bordeaux, fort de la paix du Bordelais que son prédécesseur a fait édicter par le roi, se trouve dans l'ost³⁷; dans son sillage, les évêques de Limoges, Bazas, Agen, Cahors figurent aussi en bonne place. Leur tiennent compagnie le comte d'Auvergne et des vassaux rebelles de Raimond VI, notamment le vicomte de Turenne, mais aussi Bertrand de Cardaillac, les seigneurs de Gourdon, et Bernard de Castelnau-Brétenoux. À l'évidence, loin d'effacer les antagonismes ancestraux, ce début de croisade les réveille et divise à nouveau les Méridionaux³⁸. Cette expédition initiale, qui s'accompagne des tout premiers bûchers, aboutit ainsi à la prise de Bigaroque, à la destruction de Gontaud, près de Marmande, et

35. Elaine GRAHAM-LEIGH, *The Southern French Nobility and the Albigensian Crusade*, Woodbridge, 2005.

36. Nicholas VINCENT, "England and the Albigensian Crusade", dans B. K. U. Weiler et I. W. Rowlands (eds.), *England and Europe in the Reign of Henry III (1216-1272)*, Ashgate, 2002, pp. 67-97. Le sénéchal du Poitou qui est au service de Jean, Savary de Mauléon, est envoyé auprès de Raimond VI en 1211, avec un contingent de mercenaires (Martine CAO CARMICHAEL DE BAIGLIE, "Savary de Mauléon (ca 1180-1233), chevalier-troubadour poitevin: trahison et société aristocratique", *Le Moyen Âge*, CV (1999), pp. 279-280).

37. BOUTOULLE, *op. cit.*, pp. 254-257.

38. Jacques CLÉMENS, "Chronique bordelaise et croisade Albigeoise en Agenais", *Revue de l'Agenais*, 98 (1972), pp. 149-164.

à la mise à sac de Tonneins, avant d'échouer devant le site de Casseneuil qui lui oppose une farouche résistance³⁹.

Dans le bas Languedoc, les prises de Béziers et de Carcassonne durant l'été 1209 constituent l'épilogue de la grande guerre méridionale qu'avait menée les comtes de Toulouse contre les Trencavel⁴⁰. Après la défaite et la captivité de son neveu, Raimond VI a l'illusion à la fois de contenir le danger imminent de l'armée croisée qui risquait de s'abattre sur ses domaines et de neutraliser son jeune parent, qui se retrouvait maintenant annihilé dans les fers de sa propre prison. Réconcilié avec l'Église romaine, le 18 juin 1209 à Saint-Gilles, le prince *crucesignatus* pouvait penser que sa quarantaine parmi les croisés avait été une bonne opération. Et en théorie, le calcul n'était pas mauvais. Dans l'esprit du plus grand nombre, aussi bien les croisés que les Méridionaux, l'expédition estivale de 1209 aurait dû s'achever fin août, sous les murs de Béziers ou de Carcassonne. Puis chacun serait reparti chez soi avec la satisfaction du devoir accompli. Il n'en fut rien. Après ces deux sièges, un nouveau vicomte, allogène, se sent investi d'une mission qui l'invite à demeurer dans le pays afin de devenir le champion du Christ qu'il rêvait d'être⁴¹. La dépossession de Trencavel, qui s'effectue au bénéfice de Simon de Montfort, est capitale pour les succès initiaux de la croisade: elle autorise l'établissement d'une base nécessaire à la poursuite de l'expédition guerrière; elle assure le contrôle des principales mines argentifères de la région; elle permet de récompenser les combattants fidèles à Montfort et elle vise à empêcher la constitution d'un foyer de résistance aristocratique. Il est indéniable que la poursuite de cette entreprise, considérée comme peu probable, vient contrarier les plans toulousains et modifier les objectifs du roi d'Aragon⁴². Grâce à ses victoires répétées, la position de Simon de Montfort, chef militaire soutenu par les évêques du Midi et par les légats pontificaux, rend la situation compliquée, d'un point de vue juridique, féodal et territorial. Le nouveau vicomte de Béziers et de Carcassonne, vassal du roi d'Aragon, mais aussi du roi de France, semble rapidement échapper à tout contrôle, y compris à celui du vicaire du Christ, Innocent III. Après l'acquisition de la vicomté d'Albi, c'est le comté de Toulouse qui constitue sa prochaine étape.

39. Gilles SÉRAPHIN, "Bigaroque et la croisade contre les Albigeois", *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, LVII (1997), pp. 227-228.

40. Laurent MACÉ, "La quarantaine du comte de Toulouse durant l'été 1209", dans M. Bourin (éd.), *En Languedoc au XIII^e siècle. Le temps du sac de Béziers*, Perpignan, 2010, pp. 143-159.

41. Monique ZERNER-CHARDAVOINE et Hélène PIÉCHON-PALLOC, "La croisade albigeoise, une revanche. Des rapports entre la quatrième croisade et la croisade albigeoise", *Revue Historique*, 541 (1982), pp. 3-18.

42. Pour suivre le déroulement très précis de la croisade contre les Albigeois, consulter Michel ROQUEBERT, *L'épopée cathare*, Paris, 2001 (rééd.), 2 vol.

A la fin de l'année 1212, seules les villes de Toulouse et de Montauban résistent encore à son féroce appétit de lion.

2.2. Les serments de Toulouse

Dans ce délicat contexte, en janvier 1213, le roi Pierre II entreprend de structurer un large espace politique que l'on peut qualifier de "grande couronne d'Aragon": le comte de Toulouse et son fils, le comte de Comminges, le comte de Foix, le vicomte de Béarn, les villes de Toulouse et de Montauban reconnaissent la tutelle de la maison barcelonaise. Accueilli en véritable souverain par les Méridionaux, Pierre II est salué à ce moment-là comme *nostre reis aragones* par le troubadour Raimond de Miraval⁴³. Il convient de s'arrêter sur cet événement capital que sont les serments de Toulouse prêtés au cours de ce mois de janvier 1213⁴⁴. Sur le plan juridique et féodal, ils supposent un transfert d'hommage de toute une partie du royaume de France à la couronne d'Aragon. Le problème est moins juridique que politique. Le plus notable est que toute la noblesse méridionale –y compris Simon de Montfort, en tant que vicomte de Béziers, de Carcassonne et d'Albi– doit reconnaître l'autorité féodale d'un monarque physiquement bien présent dans cette aire géographique, à la différence des Capétiens encore si peu visibles dans le Midi. Par ailleurs, l'hégémonie sur un espace qu'au cours du XII^e siècle la couronne d'Aragon a tenté de contrôler par la guerre, devient légale et légitime par la volonté même des principaux membres de la haute noblesse régionale. Par volonté et, surtout, par nécessité. La croisade, sans prétendre à cela, a précipité l'effondrement politico-militaire d'une aristocratie incapable de surpasser ses faiblesses et ses disputes internes. *A contrario*, elle a entraîné un profond sentiment d'adhésion vers la seule autorité qui pouvait lui garantir une réalité socioculturelle et politique. Pour la couronne d'Aragon, les serments de Toulouse signifient son triomphe définitif dans le long conflit de la grande guerre méridionale. Cette reconnaissance par les Raimondins ainsi que le rapprochement tangible avec les ennemis d'hier, devenus entre temps alliés et parents⁴⁵, se soldent maintenant par l'entrée du comté

43. Vai, Hugonet, *ses bistensa* (L.T. TOPSFIELD, *Les poésies du troubadour Raimon de Miraval*, Paris, 1971, p. 358).

44. Michel ROQUEBERT, "Le problème du Moyen-Âge et la Croisade Albigeoise. Les bases juridiques de l'État occitano-catalan de 1213", *Annales de l'Institut d'Études Occitanes*, 1979, pp. 15-31; Martín ALVIRA CABRER, *El Jueves de Muret. 12 de Septiembre de 1213*, Barcelona, Universitat de Barcelona, 2002, pp. 164-170; Martín ALVIRA CABRER, Laurent MACÉ et Damian John SMITH, "Le temps de la Grande Couronne d'Aragon du roi Pierre le Catholique. À propos de deux documents relatifs à l'abbaye de Poblet (février et septembre 1213)", *Annales du Midi*, 265 (2009), pp. 5-22.

45. Guilhem de Tudela, dans la *Chanson de la croisade contre les Albigeois*, fait de ce lien de parenté un des mobiles invoqués par le roi pour intervenir outre-Pyrénées : "Et puisqu'il est mon beau-frère (*mos cunhatz*), car il a épousé ma sœur, et puisque j'ai marié mon autre sœur à son fils, j'irai leur porter secours contre cette gent maudite qui les veut déshériter" (Laurent

de Toulouse dans l'orbite politique catalano-aragonaise. Si on ajoute à cela les vassaux pyrénéens de Raimond VI, ainsi que Montpellier, Millau, le Gévaudan et la Provence, plus les vicomtés de Béziers, de Carcassonne, d'Albi et du Razès, se dessinent à terme les contours d'un vaste ensemble de territoires placés sous la suzeraineté du roi d'Aragon⁴⁶.

La terminologie usitée pour nommer cette souveraineté féodale transpyrénéenne, parfois improprement qualifiée d'«empire» ou d'«État», répond assez mal au cadre politico-social et mental de cette époque. En réalité, les serments de Toulouse représentent la base des institutions féodales sur lesquelles la monarchie catalano-aragonaise tente d'imposer sa domination effective sur l'espace méridional à travers «une nébuleuse de principautés territoriales dont la souple dépendance vis-à-vis de Barcelone [et de l'Aragon] se concrétise dans les relations de fidélité et d'hommage»⁴⁷. La colonne vertébrale de cette formation éphémère était et ne pouvait être que la monarchie issue de la maison d'Aragon-Barcelone, la seule à pouvoir fédérer les composantes de la noblesse méridionale et à faire face aux ambitions des autres puissances intervenant dans le Midi de la France: les monarchies capétienne et Plantagenêt⁴⁸. Ainsi, la configuration politique et féodale qui se constitue à cheval sur les monts des Pyrénées mérite l'appellation de «Grande Couronne d'Aragon», monarchie féodale que Pierre le Catholique a gouvernée seulement durant neuf mois. Car les espoirs engendrés par cette imposante gestation politique au sein même d'un espace inédit donnent naissance à un enfant mort-né sur le champ de bataille de Muret, le 12 septembre 1213.

MACÉ, *Les comtes de Toulouse et leur entourage (XII^e-XIII^e siècles). Rivalités, alliances et jeux de pouvoir*, Toulouse, 2000, p. 191).

46. Se portant garant de Raimondet, Pierre II prévoyait de faire abdiquer Raimond VI en faveur de son fils et de faire restituer par Simon de Montfort tous les biens acquis depuis 1209 sauf les vicomtés des Trencavel. Le projet de janvier obtient l'aval du pape qui, sous la pression des légats fortement inquiets de la montée en puissance du roi, va revenir sur sa position en mai 1213 (ROQUEBERT, *op. cit.*, pp. 669-675).

47. Martin AURELL, "Autour d'un débat historiographique : l'expansion catalane dans les pays de langue d'oc au Moyen Âge", dans *Montpellier, la couronne d'Aragon et les pays de langue d'Oc (1204-1349), XII^e Congrès d'Histoire de la Couronne d'Aragon*, Montpellier, 1987, pp. 9-41; citation p. 31.

48. Jean sans Terre avait prévu une intervention militaire durant l'été 1213, action conjointe qu'il préparait avec le comte de Toulouse et le roi d'Aragon afin de pouvoir débarquer dans le Poitou (Nicholas VINCENT, "English Liberties, Magna Carta (1215) and the Spanish Connection", dans *1212-1214: El trienio que hizo a Europa, XXXVII Semana de Estudios Medievales, Estella (19-23 julio 2010)*, Pamplona, 2011, pp. 255-256).

3. LE MIDI APRÈS LE DÉSASTRE DE MURET

3.1. *Le temps de la résistance raimondine*

Les événements qui suivent la déroute de Muret sont un bon indicateur des conséquences négatives de la défaite de 1213, véritable tournant historique pour les principautés du sud de la France mais aussi pour le nord de l'Espagne et l'Angleterre⁴⁹. Après la bataille, Raimond VI est obligé de se soumettre, en avril 1214, au cardinal-légat Pierre de Bénévent⁵⁰. Simon de Montfort peut alors entrer dans Toulouse, une ville qui n'a jamais été conquise militairement, et le légat du pape prend possession du palais comtal, le château Narbonnais. Mais surtout, l'échec de Muret entraîne à court terme la dépossession de la dynastie raimondine. En novembre 1215, le quatrième concile du Latran destitue Raimond VI de tous ses droits et donne à Simon de Montfort le comté de Toulouse et le duché de Narbonne, lui qui cumulait déjà les titres de vicomte d'Albi, de Béziers et de Carcassonne. Les domaines rhodaniens de la dynastie toulousaine sont mis sous séquestre pour être ultérieurement donnés au fils du comte, Raimondet, si toutefois celui-ci reste dans le droit chemin fixé par Rome. Simon de Montfort est d'autant plus devenu l'homme fort du Midi que son action a été légitimée par une victoire voulue par Dieu. Devenu comte de Toulouse en 1216, c'est lui maintenant qui semble être en mesure de constituer une large principauté dans le futur Languedoc. Si les prélats des régions concernées sont satisfaits de cette situation, elle est loin pour autant de convenir au roi de France qui accepte, de mauvaise grâce, de recevoir l'hommage de Simon de Montfort pour ses terres méridionales au printemps 1216.

A l'évidence, Philippe Auguste n'a pas le temps de se préoccuper de ce qui se passe dans le sud de son royaume. En 1213, il prépare sa riposte contre la coalition anglo-impériale qui se trame contre lui. Il lui faut trouver des solutions pour résister à la prochaine confrontation qui aboutit à la bataille de Bouvines en juillet 1214. La situation est délicate à gérer: il a besoin de l'appui de la papauté mais en même temps il ne supporte guère l'ingérence de celle-ci dans l'affaire albigeoise. Pour autant, Philippe Auguste garde un œil sur Simon de Montfort, le champion du Christ, victorieux à Muret. Le roi de France, après avoir retardé l'engagement de son fils Louis dans le Midi, en raison même de la préparation du débarquement en Angleterre, ne peut l'empêcher finalement d'accomplir son vœu et sa quarantaine au début du mois d'avril 1215.

49. Martín ALVIRA CABRER, "Después de Las Navas de Tolosa y antes de Bouvines. La batalla de Muret (1213) y sus consecuencias", dans *1212-1214: El trienio que hizo a Europa, XXXVII Semana de Estudios Medievales, Estella (19-23 julio 2010)*, Pamplona, 2011, pp. 85-111.

50. CR, n° 411.

Malgré la sentence défavorable rendue au concile du Latran, Raimond VI et son fils reçoivent le soutien d'Avignon ainsi que celui de certaines villes provençales et rhodaniennes. Assuré que son héritier peut compter sur l'aide de ses vassaux du marquisat de Provence, Raimond VI se retire en Aragon. De son côté, Raimondet en profite pour reprendre la ville de Beaucaire en mai 1216. Simon de Montfort vient l'y assiéger en vain ; il est obligé de quitter la place, le 24 août 1216. Ce premier échec du chef des croisés est suivi par une révolte des Toulousains, sédition qu'il s'empresse de mater durant l'automne. Cela lui permet, au début de l'année suivante, de revenir sur le Rhône où il parvient à se rendre maître d'une partie du Valentinois et de quelques places fortes. Mais durant son absence, Raimond VI traverse les Pyrénées et, avec l'aide de contingents catalans et aragonais, s'avance vers sa capitale. Le 13 septembre 1217, il reprend Toulouse, accueilli par une population heureuse de revoir son seigneur légitime après deux longues années d'exil. Aussitôt, l'armée croisée tente de recouvrer la ville. Le siège dure plus de neuf mois ; il s'achève après le 25 juin 1218, date de la mort de Simon de Montfort, sous les murs de la cité.

A partir de cette date, Raimondet anime la lutte contre les croisés. De son côté, le fils de son défunt adversaire, Amaury de Montfort, hérite de toutes les conquêtes de son père et tente de poursuivre son œuvre. Il bénéficie de l'aide du fils du roi de France, Louis, qui l'assiste lors du siège de Marmande, place qui se trouve aux marges de l'Aquitaine des Plantagenêt⁵¹. La ville prise, tous deux se dirigent, en juin 1219, sur Toulouse. La cité comtale résiste une fois de plus et Louis doit se retirer, le 1^{er} août, sa quarantaine étant achevée. Durant l'année 1220, Raimondet reprend Lavaur, Puylaurens, Montauban, Castelnaudary, Montréal à Amaury. Ce dernier échoue, en 1221, dans sa tentative de reconquête de l'Agenais. Enfin, au début de 1222, le prince toulousain s'empare par les armes du comté de Mauguio que l'Église avait confisqué en 1211. Dès lors, chacun de leur côté, les deux protagonistes sollicitent l'aide du roi de France : Raimondet lui demande de le réconcilier avec l'Église⁵², Amaury l'exhorte à venir combattre pour la croisade. C'est à ce moment-là que Raimond VI, qui depuis 1218 se consacrait à l'administration du comté de Toulouse, meurt dans sa capitale, en août 1222. Raimond VII lui succède le 21 septembre 1222⁵³. Dépourvus pendant

51. Lors de l'expédition menée en juin 1219 par le prince Louis en direction de Marmande, son armée attaqua les terres septentrionales du comte de Toulouse mais s'en prit également aux confins du Bordelais, après avoir fait une incursion en Fronsadais et dans l'Entre-deux-Mers bazadais. La ville de Bordeaux s'étant senti menacée, elle engagea alors de lourdes dépenses pour mettre la cité en défense, à la grande satisfaction du roi Henri III (Frédéric BOUTOULLE, "Enceintes, tours, palais et *castrum* à Bordeaux du XI^e siècle au milieu du XIII^e siècle, d'après les textes", *Revue Archéologique de Bordeaux*, XCIV (2003), p. 67).

52. CR, n° 487.

53. CR, n° 490.

quelque temps d'un véritable chef charismatique, les hommes du Midi vont se tourner, avec beaucoup d'espoir, vers le fils du comte de Toulouse, non compromis par l'hérésie et considéré par eux comme l'incarnation des valeurs chevaleresques⁵⁴.

3.2. *Le temps de la reconstruction*

Ailleurs, la situation est devenue très délicate pour la Grande Couronne d'Aragon. Muret a concouru à provoquer son premier retrait au sud des Pyrénées, elle qui s'était avérée seule capable d'équilibrer la domination du roi de France en constituant un royaume méditerranéen au large arrière-pays. De plus, à sa mort, Pierre II laisse derrière lui un descendant mineur, Jacques, enfant qui avait été confié par son père à Simon de Montfort, en janvier 1211⁵⁵. Sur les injonctions d'Innocent III, le chef des croisés restitue le garçon au légat pontifical en avril 1214. Livré à la noblesse catalane et aragonaise, Jacques est confié pendant deux ans aux bons soins des Templiers de Monzón. Durant cette période de latence, la Grande couronne d'Aragon connaît quelques secousses politiques qui ont failli lui être fatale. Jacques va mettre du temps à s'imposer à l'aube des années 1220 et c'est finalement les campagnes des Baléares, puis la conquête de Valence qui vont conforter l'assise de son autorité. Mais en ce qui concerne ce Midi qui intéressait tant ses prédécesseurs, il est évident que la progression vers le nord des Pyrénées n'est plus d'actualité. Et que l'aire politique occitane n'est plus appelée à devenir partie constituante d'un espace élargi échappant à la mouvance capétienne.

Conjoncture également compliquée en Provence où, au sein d'un cadre conflictuel opposant papauté et empire, l'interventionnisme de Rome s'est multiplié entre 1209 et 1215, durant le pontificat d'Innocent III⁵⁶. À côté d'enjeux théologico-politiques essentiels, se pose en parallèle une délicate question successorale⁵⁷. En septembre 1209, Alphonse, le comte de Provence issu de la maison

54. Laurent MACÉ, "Raymond VII of Toulouse: The Son of Queen Joanna, «Young Count» and Light of the World", dans M. Bull et C. Léglu (eds), *The World of Eleanor of Aquitaine. Literature and Society in Southern France between the Eleventh and Thirteenth Centuries*, Woodbridge, 2005, pp. 137-156.

55. Le vicomte de Cardona, Guilhem I^{er} (1170-1225), dans le préambule de son testament du 20 mars 1214, déclare qu'il va partir en Toulousain pour venger son roi et libérer son fils: *In nomine Domini. Ego Guillelmus, gratia Dei vicecomes Cardona, vado ad partes Tolesanas ad vindicandam mortem domini mei regis, et ad recuperandum filius eius qui quasi captus est* (Francesc RODRIGUEZ BERNAL, *Els vescomtes de Cardona al segle XII. Una història a través dels seus testaments*, Lleida, 2009, p. 144).

56. Jacques CHIFFOLEAU, "Les Gibelins du royaume d'Arles. Notes sur les réalités impériales en Provence dans les deux premiers tiers du XIII^e siècle", dans P. Guichard, M.-T. Lorcin, J.-M. Poisson, M. Rubellin (éds.), *Papauté, Monachisme et Théories politiques, vol. II. Les Églises locales*, Lyon, 1994, pp. 676-677.

57. Sur le contexte relatif à cette affaire de succession, voir Thierry PÉCOUT, *Raymond Bérenger V. L'invention de la Provence*, Paris, 2004.

de Barcelone, meurt, laissant un enfant en bas-âge. Son frère, le roi Pierre II, assure alors la tutelle en Provence et y délègue son oncle Sanche, comte de Roussillon, en 1210. Ce dernier devient comte et marquis de Provence. Mais la régence de Sanche se caractérise par une politique opportuniste qui suscite des résistances de la part de la petite noblesse locale. Le contexte n'est guère favorable au Barcelonais : aux heurts post-grégoriens qui voient s'affronter les grands aux dignitaires ecclésiastiques de la Provence viennent s'ajouter les prétentions, armes à la main, de la maison de Forcalquier. La situation ne s'arrange pas avec la disparition prématurée de Pierre II en 1213. La question de la légitimité atteint alors son paroxysme : quel prince est susceptible de fédérer la région autour d'une réelle puissance politique ? Sanche et son fils, Nuño Sanche, ne réussissent pas à constituer de véritables réseaux locaux, ni à proposer de projets permettant de susciter l'entière adhésion des élites provençales. Reste une force susceptible de s'enraciner dans une dynastie non impliquée dans la croisade : c'est la position, vers 1215, du jeune Raimond Bérenger. Le fils d'Alphonse, unique héritier du comté, quitte Monzón où il se trouvait avec Jacques et rentre dans les domaines de son père grâce à l'aide d'une partie de l'aristocratie provençale. Il va parvenir à rassembler derrière lui la Provence ainsi que le comté de Forcalquier voisin, favorisant l'émergence d'une principauté qui se détache de l'empire : Raimond Bérenger V est donc l'inventeur de la Provence. Mais cette construction politique s'effectue à travers son ralliement au camp pontifical et à travers l'alliance matrimoniale qu'il noue avec le roi de France, vers 1230. Ouvertement "pro-français", Raimond Bérenger prépare le terrain pour l'établissement des Capétiens dans une région qui leur échappait jusqu'à présent.

Enfin, il ne faut pas oublier la situation singulière de la ville de Montpellier dont Pierre II était devenu le seigneur au printemps 1204. Cette agglomération en plein développement accroît son autonomie après l'échec de Muret. Son puissant consulat détient dans le Midi un pouvoir normatif inédit (la *plena potestas statuendi*) qui lui permet de s'administrer avec grande liberté, parenthèse qui dure jusqu'à la reprise en main de Jacques vers 1250. Avec le Roussillon, Montpellier demeure pour quelque temps l'un des vestiges témoins du défunt programme pedrosien. De manière générale, si l'on étend le regard, notamment en direction de la zone rhodanienne (Avignon, Beaucaire, Nîmes, Marseille), on constate l'attachement de ces villes à leur autonomie après Muret. Même si, dans un premier temps, elles recherchent le soutien des comtes toulousains redevenus victorieux, elles tendent néanmoins à s'éloigner de cette autorité à laquelle elles acceptaient de se soumettre quand celle-ci se trouvait loin... Pendant quelques décennies, afin de préserver leur marge de décision, les élites urbaines ont bien saisi qu'elles devaient unir leurs forces contre le comte de Provence, d'abord barcelonais (Raimond Bérenger V), puis capétien (Charles d'Anjou).

Dans les années 1220, le combat entre Raimond VII et Amaury de Montfort tourne à l'avantage du premier: n'ayant que très peu de vivres, d'argent et encore moins de troupes, Amaury se voit obligé, en 1224, de quitter pour toujours un Midi qu'il n'a pas su conserver. Il décide de faire don des terres conquises par son père au nouveau roi de France, Louis VIII (1223-1226), qui, lui, accepte ce que son illustre prédécesseur avait toujours refusé. Le Capétien est alors en mesure de partir en croisade à son compte. Le 30 janvier 1226, il prend la croix; le 5 février, Raimond VII est excommunié en tant que fauteur d'hérésie. Se tournant vers son parent, Henri III, il sollicite l'aide du roi d'Angleterre mais celui-ci, hésitant à intervenir en Poitou, finit par renoncer à toute velléité d'expéditions militaires. Quant à l'empereur Frédéric II, enlisé dans les affaires lombardes, il ne peut guère réagir à l'offensive capétienne soutenue par Rome: il se drape dans une neutralité de circonstance. Le Toulousain peut-il espérer l'intervention du roi Jacques d'Aragon? Pas davantage. Le jeune souverain reste le fidèle du pape: il interdit à ses vassaux d'aider Raimond VII et même de le recevoir, lui et les siens. Quand la troupe royale s'avance dans la vallée du Rhône, les alliés naturels du prince raimondin prennent peur; villes et barons s'empressent de rendre hommage à Louis pour préserver droits et terres. En juin 1226, Avignon est la seule à se dresser contre le roi. Le siège dure trois mois, et le comte de Provence, Raimond Bérenger V (1209-1245), jurant fidélité au Capétien, l'assure de son indéfectible allégeance. Raimond VII est seul et la mort du roi en novembre ne lui accorde qu'un sursis bien trompeur. Avignon capitule le 12 septembre. Quand Louis progresse en direction de Toulouse, Béziers, puis Carcassonne se soumettent à lui. C'est en cette dernière cité qu'il reçoit aussi le serment inattendu du comte de Comminges, dernier soutien du Toulousain.

Malgré une belle opposition et quelques succès militaires, celui qui incarne les valeurs d'une société menacée par "les Français et les clercs", pour reprendre l'expression des troubadours, est néanmoins obligé de capituler en avril 1229. Les dégâts causés, à partir de l'été 1228, par les contingents royaux commandés par le sénéchal Imbert de Beaujeu, ont asphyxié la ville de Toulouse. Les élites urbaines qui ont supporté depuis vingt ans le poids de la guerre ne peuvent plus financer la résistance d'un comte trop isolé; elles le contraignent à une rapide soumission. Raimond VII n'a pas perdu sur le champ de bataille, ce sont ses principaux soutiens économiques qui ne sont plus en mesure de le soutenir...

L'acte de capitulation, qui est imposé par l'Église romaine et la reine Blanche de Castille, anéantit quasiment de façon définitive tout espoir d'unité politique dans cette partie du royaume capétien. Bien qu'il conserve le Toulousain, l'Agenais, le Quercy (sauf la cité de Cahors), le Raimondin s'engage à renoncer à

tous ses domaines provençaux. “C’est l’anéantissement du rêve toulousain d’un État provenço-languedocien, la fin de la grande politique des comtes de Toulouse en direction de l’Empire, de la Méditerranée et des villes italiennes, sans oublier les conséquences financières désastreuses de la perte des villes et des ports du Bas-Rhône”⁵⁸. Par le traité de Meaux-Paris, le comte doit s’engager à combattre les hérétiques et leurs principaux soutiens, en premier lieu le comte de Foix; il promet de livrer 30 places fortes, de démanteler les murailles de Toulouse, ville qui a résisté par trois fois aux sièges des croisés et qui n’est jamais tombée. Il jure de financer la création d’une université et de payer la lourde somme de 27 000 marcs d’argent⁵⁹. Le prince ne sera plus en capacité de nuire et ses quelques tentatives malheureuses pour secouer le joug de l’autorité centrale ne seront, par la suite, que des coups d’épée dans l’eau. À partir de 1230, l’horizon méridional change progressivement de couleur, avec l’aval des élites qui acceptent la paix du roi...⁶⁰ Désormais, la fleur de lis devient de plus en plus visible, des rivages de la Méditerranée aux piémonts pyrénéens.

58. Pierre BONNASSIE et Gérard PRADALIÉ, *La capitulation de Raymond VII et la fondation de l’Université de Toulouse. 1229-1979 : un anniversaire en question*, Toulouse, 1979, p. 10.

59. *Chronique* de Guillaume de Puylaurens, éd. Jean DUVERNOY, Paris, 1976, chap. XXXVII, p. 135.

60. *A contrario* d’une vision irénique portée sur le monde occitan, voir les remarques de Jean-Christophe CASSARD, “L’Occitanie, un destin étouffé?”, dans *L’âge d’or capétien, 1180-1328*, Paris, 2011, pp. 642-644.